

**École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est**

Livret des études

2020-2021

DSA d'architecte-urbaniste

**L'École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est (Éav&t),
créée en 1998, est l'une des
vingt Écoles nationales supérieures
d'architecture françaises.
Son projet pédagogique
se fonde sur une conception
de l'architecture engagée
dans la transformation
de la ville et des territoires.**

Établissement public administratif
d'enseignement supérieur,
l'Éav&t est placée sous la tutelle
du ministère de la Culture.
L'École est, depuis le premier janvier 2020,
un établissement-composante
de l'Université Gustave Eiffel.

Elle forme des étudiants et des apprentis de
1^{er} et 2^e cycles jusqu'au diplôme d'État
d'architecte, des candidats à l'Habilitation
à la maîtrise d'œuvre en son nom propre,
des docteurs ainsi que des étudiants dans
deux formations de spécialisation : le DSA
d'architecte-urbaniste (Diplôme de
spécialisation et d'approfondissement
« architecture et projet urbain »)
et le DPEA PoCa Post-carbone (diplôme
propre aux écoles d'architecture).

**L'École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est propose
une formation initiale qui
s'organise en trois cycles,
structurés et validés par
semestre : le 1^{er} cycle de
trois ans mène au diplôme
d'études en architecture et
confère le grade de licence,
le 2^e cycle de deux ans mène
au diplôme d'État
d'architecte et confère
le grade de master.
Cette formation peut être
complétée par un
3^e cycle comme le DSA,
(18 mois) DPEA (1 an),
une HMONP (1 an),
un Doctorat (3 ans), ou tout
autre diplôme de 1^{er}, 2^e ou
3^e cycle dans des domaines
proches de l'architecture
(licences et masters
professionnels, masters
de recherche, etc.).**

Années

Semestres

1

S1

S2

2

S3

S4

3

S5

S6

Licence pro.
ACPAE*

Diplôme d'études
en architecture

Apprentissage

Architecture
& Experience

Fragments

Matière
à penser**

Transformation

Double diplôme
Université
Diego Portalès*****

4

S7

S8

S7

S8

S9

S10

5

S9

S10

S9

S10

S11

S12

Diplôme d'État
d'architecte

Licenciado en
Arquitectura y
Título Profesional
de Arquitecto*****

DSA

DPEA

HMONP

Doctorat

S11

S12

S13

S14

S15

S16

Diplôme de
spécialisation
en architecture
Maîtrise
d'ouvrage
architecturale
et urbaine***

Diplôme de
spécialisation
en architecture
d'architecte-
urbaniste

Diplôme
propre aux
écoles
d'architecture
Post-carbone

Habilitation
à la maîtrise
d'œuvre
en son
nom propre

Doctorat en
architecture****

* Licence professionnelle d'assistant à chef de projet en aménagement de l'espace (ACPAE) visant une insertion professionnelle rapide. Formation en partenariat avec l'UPEM, l'ENSA Paris-Belleville, et l'EIVP

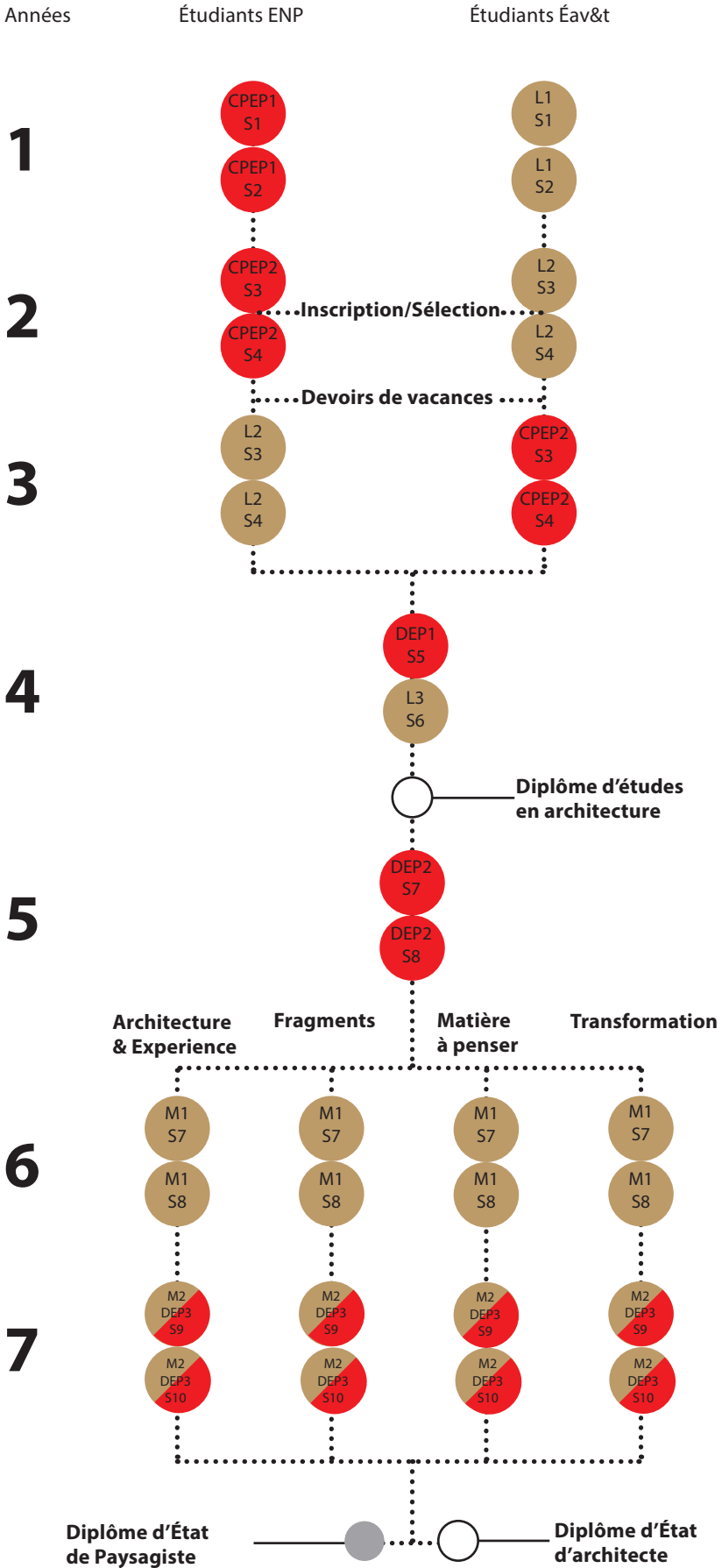
** Programme « Structure et architecture », en partenariat avec l'école des Ponts ParisTech.

*** Formation en partenariat avec l'ENSA Paris-Belleville.

**** École doctorale VTT

***** S10 et S11 à l'université Diego Portalès au Chili

Schéma des études double diplôme avec l'École d'architecture et l'École de la nature et du paysage (Blois)



Licence

Premier cycle

Première année

Projet
Territoire
Histoire et théorie
Cultures constructives
Représentation

Deuxième année

Projet
Territoire
Histoire et théorie
Cultures constructives
Représentation

Troisième année / apprentissage

Projet
Territoire
Histoire et théorie
Cultures constructives
Représentation

Master

Deuxième cycle

Architecture & Experience

Profession de foi
Séminaire
Projet

Fragments

Profession de foi
Séminaire
Projet

Matière à penser

Profession de foi
Séminaire
Projet

Transformation

Profession de foi
Séminaire
Projet

COO

Cours Obligatoires à Options

Post-Diplôme

Troisième cycle
et HMONP

DSA

d'architecte-urbaniste

DPEA

PoCa Post-Carbone

HMONP

Doctorat

Partenariat

Structure et architecture

Licence pro

DSA MOA

Maîtrise d'ouvrage architecturale et urbaine

Doubles diplômes

Université Diego Portales

École de la nature et du paysage

(Blois)

Le diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA) d'architecte-urbaniste créé 2005 au sein de l'Éav&t est aujourd'hui dirigé par Éric Alonzo, architecte, docteur, premier prix européen Manuel de Solà-Morales 2017.

Prérequis DSA architecture - mention projet urbain, d'une durée de 18 mois, peut-être suivi en formation initiale ou en formation continue.

Cette formation s'adresse aux architectes et aux paysagistes diplômés qui souhaitent se spécialiser dans l'urbanisme de projet.

Présentation

Aujourd'hui, l'obtention du diplôme d'architecte ne suffit pas à donner une compétence en urbanisme.

Inversement, les études d'urbanisme ne forment pas à la conception formelle (*urban design* et *landscape architecture*).

Face à ce constat, le DSA d'architecte-urbaniste offre une formation à visée professionnelle, destinée spécifiquement aux architectes et paysagistes qui souhaitent intervenir dans le domaine de l'aménagement des villes et de la transformation des territoires à différentes échelles dans les aspects les plus proches du métier de concepteur.

Le DSA d'architecte-urbaniste permet d'approfondir ses compétences en matière de conception, en termes d'outils techniques et de représentation, mais aussi d'appréhender des données socio-économiques, des mécanismes de décision, des jeux d'acteurs et de cadres réglementaires.

Il ouvre aux métiers de l'urbanisme engagés du côté de la maîtrise d'œuvre et permet d'intégrer des structures professionnelles qui interviennent à différents niveaux du projet urbain (collectivités locales, Sem, promotion immobilière, bureaux d'études, CAUE, etc.). Il est assuré en formation initiale et en formation continue.

Responsabilité de l'architecture pour le territoire

Le dispositif pédagogique du DSA d'architecte-urbaniste privilégie une approche transcalaire et itérative où l'échelle architecturale peut être mobilisée pour tester les capacités de transformation d'un site et répondre à des enjeux politiques, économiques ou environnementaux plus élargis.

Diversité des situations métropolitaines

Au-delà des limites de la ville constituée, le DSA prend acte de la diversité des situations de projet et permet d'engager des réponses singulières pour l'espace public et le paysage afin de penser le territoire en termes d'équilibre et de solidarités.

Approche transversale

L'approche transversale de la formation offre une double aptitude au projet et à la réflexion thématique. Les questions défrichées par d'autres disciplines alimentent la réflexion par le biais de séminaires thématiques mais aussi, en atelier, par l'intervention d'experts, à l'instar de ce qui se pratique dans le contexte professionnel.

Interaction entre recherche et opérationnalité

La majeure partie de la formation est consacrée à des projets élaborés dans des conditions de commandes réelles émanant d'institutions publiques ou d'organismes privés. Ce dispositif permet de se confronter aux préoccupations et aux exigences des commanditaires tout en soutenant une approche théorique. Les études, à visée exploratoires et prospectives sont diffusées sous la forme de cahiers destinés à être partagés dans le monde universitaire et professionnel.

In fine, la formation permet de :

- concevoir et de gérer des projets urbains complexes aux différentes échelles territoriales ;
- d'inscrire son activité dans un processus de coproduction de l'espace et de prendre en compte les enjeux techniques, culturels, sociaux et économiques des projets d'urbanisme et de paysage tant dans leurs fondements scientifiques que dans leur mise en œuvre pratique
- maîtriser des outils complexes et techniques propres aux savoir-faire nécessaires à leur mise en œuvre ;
- développer les compétences acquises dans des secteurs diversifiés au sein de la maîtrise d'ouvrage ou de la maîtrise d'œuvre urbaine, de la recherche architecturale et urbaine.

* Diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture - mention «architecture projet urbain».

Organisation et contenus

La formation s'organise sur trois semestres (18 mois). La formation totalise 1800 heures, dont 900 heures encadrées, 900 heures de travail personnel (dont une mise en situation professionnelle de 500 à 600 heures). Elle se compose de deux unités d'enseignement aux semestres 1 et 2 et d'une unité d'enseignement au semestre 3.

Parallèlement à l'atelier de projet, l'enseignement est enrichi par un séminaire d'ouverture, des semaines thématiques, des optionnels, des visites, des déplacements et un voyage d'études à l'étranger.

Les semaines thématiques sont au nombre de sept, d'une durée d'une semaine, des semaines thématiques sont organisées, sous la forme d'un séminaire consacré à un domaine spécifique. Elles sont coordonnées par un enseignant ou groupe d'enseignant. Elles accueillent des invités, des spécialistes du sujet sur une ½ journée ou une journée.

Semestre 1 (30 ECTS)

Unité d'enseignement «projet» - 15 ECTS

Atelier de projet urbain et territorial

Apprendre des situations construites, atelier intensif d'ouverture

Écrire et argumenter autour du projet urbain

Unité d'enseignement «savoir et savoir-faire liés à l'urbanisme» - 15 ECTS

Cours ville, paysage, territoire, infrastructure au choix

Semaines thématiques :

Représentation du projet urbain (octobre)

Concevoir et dessiner les infrastructures (novembre)

Paysage et environnement (décembre DSA/DPEA)

Histoire et devenir des territoires (janvier)

Semestre 2 (30 ECTS)

Unité d'enseignement «projet» - 15 ECTS

Atelier de projet urbain et territorial

Écrire et argumenter autour du projet urbain

Unité d'enseignement «savoir et savoir-faire liés à l'urbanisme» - 15 ECTS

Cours ville, paysage, territoire, infrastructure au choix

Apprendre des situations construites, voyage d'études à l'étranger

Semaines thématiques :

Économie urbaine (janvier)

Écologie urbaine (avril)

Projet urbain : actualités et procédures (juin)

Semestre 3 (30 ECTS)

Unité d'enseignement «mise en situation professionnelle» - 30 ECTS

Écrire et argumenter autour du projet urbain

(rédaction du mémoire - 20 ECTS)

Écrire et argumenter autour du projet urbain

(oral et soutenance - 10 ECTS)

La formation comporte une mise en situation professionnelle qui fait l'objet d'un encadrement par un tuteur (au sein de la structure d'accueil) et un directeur d'études de l'école. L'expérience professionnelle fait l'objet de l'élaboration d'un mémoire thématique et problématisé, soutenu lors d'une soutenance orale devant un jury.

Le diplôme est délivré sur proposition du jury. Le diplôme de spécialisation et d'approfondissement est délivré sur proposition d'un jury qui récapitule l'ensemble des travaux exigés, il permet l'obtention de 90 ECTS.

Semestre 1

Atelier de projet urbain et territorial 9

Éric Alonzo,
Frédéric Bonnet,
Christophe Delmar
Julien Romane

Avec les interventions de :
Julien Martin
Gwenaëlle d'Aboville

Apprendre des situations construites 3

Julien Romane, Eric Alonzo,
Frédéric Bonnet, Christophe
Delmar

Écrire et argumenter autour du projet urbain 3

Julie André-Garguilo, Paul
Bouet, David Enon

Initiation au SIG

Yvan Okotnikoff

Cours ville, paysage, territoire, infrastructure au choix 3

Eric Alonzo
Guillaume Boubet
Pascale Joffroy
Bertrand Vallet ...

Représentation et communication du projet urbain 3

Thals de Roquemaurel, Remy
Turquin, Michel Sikorski,
Mathilde Cassani, Frits
Palmboom, David Enon,
Caroline Poulin, Catherine
Simonet, Julien Boidot, Ido
Avissar, Martin Etienne

Concevoir et dessiner les infrastructures 3

Cyril Pressacco, Samuel
Maillot, Éric Alonzo, Frédéric
Bonnet, David Enon, Etienne
Voiriot, David Mangin,
Madeleine Masse, Alfred Peter

Paysage et environnement 3

Sébastien Marot, Joelle Zask,
Matthieu Calame, Philippe
Rahm, Pierre Caye, Catherine
Mosbach

Histoire et devenir des territoires habités 3

Stéphane Fuzessery, Anaïs
Collet, Eric Charmes, Max
Rousseau

Total : 30

Semestre 2

Atelier de projet urbain et territorial 12

Éric Alonzo,
Frédéric Bonnet,
Christophe Delmar
Julien Romane

Avec les interventions de :
Julien Martin
Gwenaëlle d'Aboville

Écrire et argumenter autour du projet urbain 3

Julie André-Garguilo, Paul
Bouet

Cours ville, paysage, territoire, infrastructure au choix 3

Luc Baboulet
Sébastien Marot
Bertrand Vallet ...

Apprendre des situations construites, voyage d'étude à l'étranger 3

Eric Alonzo
Frédéric Bonnet

Économie urbaine 3

Mathieu Delorme, Thierry
Simoulin, Vidal Benchimol,
Victor Massias

Écologie urbaine 3

Thibault Barbier,
Grégory Gendre, Thierry
Maytraud, Audrey Muratet,
Germain Meulemans, Florian
Dupont

Projet urbain : actualités et procédures 3

Gwenaëlle d'Aboville, Ariella
Masboungi, Jean-Yves
Chapuis, Jean Badaroux,
Claire Schorter, Olivier
Clodong, Grégory Gendre,
Pascale Hanneltel

Total : 30

Semestre 3

Mise en situation professionnelle 5 ou 6 mois suivi, encadrement, rédaction du mémoire 20

Eric Alonzo
Frédéric Bonnet
Rémi Ferrand

Soutenance orale devant le jury 10

Eric Alonzo
Frédéric Bonnet
Rémi Ferrand
directeurs d'études
personnalités extérieures

Total : 30

Semestre 1

Atelier de projet urbain et territorial Éric Alonzo, Frédéric Bonnet, Christophe Delmar Julien Romane Avec les interventions de : Julien Martin Gwenaëlle d'Aboville	9
Apprendre des situations construites Julien Romane, Eric Alonzo, Frédéric Bonnet, Christophe Delmar	3
Écrire et argumenter autour du projet urbain Julie André-Garguilo, Paul Bouet, David Enon	3
Initiation au SIG Yvan Okotnikoff	
Cours ville, paysage, territoire, infrastructure au choix Eric Alonzo Guillaume Boubet Pascale Joffroy Bertrand Vallet ...	3
Représentation et communication du projet urbain Thaïs de Roquemaurel, Remy Turquin, Michel Sikorski, Mathilde Cassani, Frits Palmboom, David Enon, Caroline Poulin, Catherine Simonet, Julien Boidot, Ido Avissar, Martin Etienne	3
Concevoir et dessiner les infrastructures Cyril Pressacco, Samuel Maillot, Éric Alonzo, Frédéric Bonnet, David Enon, Etienne Voiriot, David Mangin, Madeleine Masse, Alfred Peter	3
Paysage et environnement Sébastien Marot, Joelle Zask, Matthieu Calame, Philippe Rahm, Pierre Caye, Catherine Mosbach	3
Histoire et devenir des territoires habités Stéphane Fuzessery, Anaïs Collet, Eric Charmes, Max Rousseau	3

Total : 30

Semestre 1

Atelier de projet urbain et territorial

Atelier de projet / Éric Alonzo, Frédéric Bonnet, Christophe Delmar, Julien Romane
avec la participation de Julien Martin, Julien Boidot, Gwenaëlle d'Aboville

Cet atelier de projet a pour objectif d'enseigner le projet urbain, territorial et de paysage comme démarche cognitive et projectuelle dans un processus itératif qui doit :

- intégrer la notion des temporalités multiples,
- se comprendre comme une démarche collective à laquelle collabore une multiplicité d'acteurs avec leurs stratégies propres,
- envisager simultanément différentes échelles, des formes urbaines et architecturales.

Il s'agit de former à la « complexité » en intégrant le fait que « projet et analyse » procèdent d'une même démarche insécable, qui évolue en fonction des allers-retours obligatoires entre programme, site et projet. L'incitation à mener une réflexion sur les modes de représentation du projet urbain qui ne peuvent être ceux du projet d'architecture, constitue également l'un des axes de cet enseignement.

Contenu

L'enseignement constitue la « toile de fond » de la formation. Trois semaines sur quatre lui sont dédiées. À chaque semestre, la promotion est structurée en groupes de trois à quatre étudiants affectés à la réalisation d'une étude. Comme l'atelier s'étend sur deux semestres, chaque étudiant participe donc à deux études successives au sein d'un groupe renouvelé d'un semestre à l'autre. Les rencontres avec les enseignants ont lieu une fois par semaine sous la forme de séances de « présentation/rendu d'étape » qui réunissent toute la promotion (une à deux par mois) ou bien sous la forme de séances de suivi « sur table » par groupe de projet. Trois fois dans le semestre, l'atelier accueille les commanditaires des études. Une partie du temps de cet enseignement est consacré au déplacement des étudiants sur les sites d'études.

Travaux requis

En fonction des phases d'élaboration du projet et des thèmes liés aux différentes études, des « experts » (géographes, agronomes, ingénieur, etc.) interviennent dans l'atelier de projet pour des séances de travail, au côté des étudiants sur des sujets particuliers. Au démarrage de l'atelier, un enseignement sur « l'information géographique au service du projet urbain et de territoire » est dispensé. Les architectes-urbanistes se trouvent confrontés à un territoire recomposé, complexifié, transformé par les bases de données numériques. Au-delà de la connaissance des fonctionnalités d'un logiciel, l'intérêt de cet enseignement est de revenir sur les logiques induites par l'utilisation d'information géographique et ses limites. Les questions de projection, les règles de cohérence entre les données, la modélisation et les spécificités de l'information propre à chaque base de données sont des notions abordées dans un enseignement réalisé sous forme de pédagogie active basée sur une pratique importante.

Mode d'évaluation

Le travail effectué dans cet enseignement est évalué en fin de semestre à partir du «Cahier» rassemblant textes et éléments graphiques. Finalisé une semaine après le rendu final, ce document laisse la possibilité aux étudiants d'amender le travail suite au rendu. Cette note est pondérée, par l'évaluation en continue et l'avis des membres du jury sur la présentation orale.

Apprendre des situations construites

Atelier intensif d'ouverture / Julien Romane, Eric Alonzo, Frédéric Bonnet, Christophe Delmar, Thibault Barbier

Ces deux semaines introductives (organisées fin septembre-début octobre) ont pour objectif de permettre aux étudiants de se projeter dans le territoire francilien, de se familiariser avec la culture de projet de la formation et les « outils » de maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère : notions, principes, dimensionnement, etc. Elles apportent les bases nécessaires pour aborder le projet urbain dans sa dimension multi scalaire : du détail au territoire et inversement. Il s'agit d'introduire la notion de projet dans sa relation au territoire, à l'urbain, au paysage et à l'architecture ainsi que dans sa dimension stratégique et institutionnelle (outils d'aménagement et jeux d'acteurs). Les différents thèmes – espace public, voirie, nivellement, terrassement, récolte des eaux pluviales, plantations, îlot, typologies bâties, jeux d'acteurs, etc. – sont abordés au travers d'interventions d'acteurs extérieurs, de cours théoriques dispensés par Frédéric Bonnet et de visites de site dans la région parisienne donnant lieu à des exercices permettant d'en tester l'enseignement. En contrepoint au territoire francilien, le séminaire se conclura par un voyage dans la métropole nantaise, permettant aux étudiants du questionner et formuler un retour critique sur la mise en application in situ de ces principes à travers la visite de cas concrets.

Contenu

Les deux semaines alternent des journées de visite en Île-de-France qui permettent d'étudier des situations territoriales distinctes, caractéristiques de différentes fabriques de la ville contemporaine : la campagne/nature/rurbain, la ville nouvelle, la banlieue faubourienne, la frange de la ville intra-muros. À la fin de l'atelier un voyage est organisé à Nantes afin de visiter des projets « exemplaires (l'Île de Nantes et l'écoquartier de la Bottière-Chênaie).

Dans ces différents contextes, les étudiants doivent dégager une « leçon » d'un projet ou d'une situation exemplaire, qu'ils doivent restituer sous la forme d'un carnet de visites combinant croquis, textes, relevés, etc. Ces visites et ce travail in situ continu fera directement écho aux cours dispensés en atelier sur les infrastructures et les milieux habités. Entre les visites, les étudiants, assistent à des conférences à l'école et à une demi-journée de séminaire.

Organisation des travaux dirigés :**Travaux dirigés n°1 :** « formes urbaines »

L'objectif est d'analyser selon plusieurs critères deux tissus urbains franciliens rencontrés lors des visites 1 et 2 : la ville « projet » et la ville « réglementaire ».

- les îlots de la zac Claude Bernard, dans le Grand projet de rénovation urbaine Paris Nord-Est, soit un exemple contemporain d'un tissu urbain neuf conçu dans un projet urbain d'ensemble - un îlot montreuillois, soit un exemple issu de la fabrication « faubourienne » de la ville et de l'application des règlements. Les étudiants produiront des fiches analytiques (type fiches de lot) permettant de comparer ces tissus du point de vue de leur formes, leur densité, leur programmation, les règlements utilisés et d'apprécier comment sont gérées les questions du stationnement, du fonctionnement des rez-de-chaussée, etc. Le rendu sera effectué sous la forme de deux A3 par tissu (soit quatre en tout).

Planche 1 : plans, coupes, élévations /
Planche 2 : règlements PLU, rdc, accès et stationnement.

Travaux dirigés n°2 : « Espaces publics »

L'objectif est d'analyser et de proposer la requalification d'un espace public à la fois dans sa dimension horizontale (plan, usages) et verticale (épaisseur, structure, réseaux, émergences, etc.). En écho aux interventions magistrales, il s'agira d'aborder la conception de l'espace public dans son aspect technique (nivellement, VRD, récolte des eaux pluviales, plantations, etc.) au service du projet d'aménagement. Les étudiants, répartis en groupe de trois à quatre étudiants, produiront deux doubles planches A3 présentant leur proposition d'aménagement. Le rendu insistera sur la dimension technique des réponses apportées en plan et en coupe à partir des données collectées sur le terrain (lecture des réseaux à travers les regards, bordures, lecture des fils d'eaux, etc..) et des éléments transmis (données topographiques). Le rendu prendra la forme de deux fois deux A3 par groupe. Planches 1+2 : plan général d'aménagement au 500e indiquant les principes d'usage, géométrie, nivellement, gestion des eaux pluviales / Planches 3+4 : coupe transversale projet au 100e, détails.

Mode d'évaluation

L'évaluation se fait sous forme :

- d'un travail dirigé par semaine faisant l'objet d'une évaluation (mise au point de documents de synthèse au format A3) ;
- d'un suivi continu à l'aide des « carnets de visites » (cahiers A5) mis à la disposition des étudiants.

Écrire et argumenter autour du projet urbain

Travaux dirigés / Paul Bouet, Julie André-Garguilo, David Enon, Julien Martin

L'atelier d'écriture est consacré à la question de la mise en forme des idées et de la structuration des arguments qui sous-tendent les projets urbains. Son objectif est d'aider les étudiants à réfléchir aux enjeux de leurs projets, puis à savoir en présenter/expliquer de manière claire et convaincante les principales intentions et/ou orientations. Cet atelier a pour objectif de faire émerger une production de connaissance pouvant évoluer vers un travail plus spécifique d'une recherche dite « appliquée » et d'accompagner les étudiants qui souhaiteraient poursuivre, dans un deuxième temps, certaines de leurs investigations liées au projet dans le cadre d'une thèse de doctorat. Parallèlement, cet enseignement est destiné à approfondir le savoir-faire des architectes et des paysagistes en matière de communication visuelle au travers des différents médias de représentation : panneaux, diaporama, livret, etc. Les savoirs et les outils du design graphique sont mis au service de l'organisation du récit et de l'explicitation des idées.

Contenu

Il s'articule autour de deux « moments » pédagogiques. L'atelier d'écriture vise à accompagner les étudiants dans l'élaboration de leurs Cahiers de projet. Ceux-ci sont reproduits avec une maquette commune à l'École et remis aux commanditaires de chaque étude. Les Cahiers ont pour but de présenter les projets de manière claire et synthétique, et de préciser dans quel cadre théorique et pratique, ils ont été réalisés.

Parallèlement à la réalisation des projets eux-mêmes, l'élaboration des Cahiers se déroulent en trois temps :

1. Analyse de la commande, identification des enjeux et prise de position théorique : Le démarrage des études est l'occasion d'interroger la commande initiale, d'identifier les grands enjeux de l'étude et, le cas échéant, de prendre position – y compris de manière théorique – sur les grandes orientations qui pourront être données au projet. Ce travail préparatoire prend la forme d'un premier texte synthétique et individuel étayé par une bibliographie en résonnance avec les enjeux de l'étude. Une attention particulière est portée à la capacité de chaque étudiant à interroger de façon critique la commande et à expliciter, à partir d'un corpus de référence librement constitué, les futures orientations – y compris théoriques – de l'étude.

2. Présentation/explication du projet : L'avancement de chacune des études et la préparation des jurys (intermédiaire, final) conduisent ensuite chaque groupe d'étudiants à expliciter sa démarche de projet et à en expliquer les orientations et les enjeux. Ce travail de nature discursive, collectif cette fois, prend la forme d'un texte argumenté présentant chaque projet – texte qui pourra servir de « point de départ » à la présentation orale au moment des jurys, mais ne devra pas se confondre avec elle. Une grande attention est apportée à la clarté de l'énonciation, à la précision du vocabulaire employé, à la rigueur de l'argumentation ainsi qu'à la capacité de chaque groupe à privilégier la démonstration sur la description et à dégager des enjeux de portée générale.

3. Finalisation/formalisation des Cahiers : La semaine qui suit immédiatement le jury final est consacrée à la finalisation et à la formalisation des Cahiers. Une grande attention est portée à la qualité des textes – sur le fond comme sur la forme – ainsi qu'à la pertinence du rapport textes/images. Les Cahiers de projet ne devront pas se contenter d'une présentation argumentée des projets. Ils devront être fondés sur une problématique clairement énoncée – positionnement théorique, réflexion méthodologique ou épistémologique, hypothèses ou prolongements possibles. Les enseignants accompagneront ainsi les étudiants dans l'élaboration conjointe de leur maquette graphique et dans la finalisation des textes introduisant et expliquant les projets.

Mode d'évaluation

L'évaluation se fait sous la forme d'un contrôle continu (assiduité et engagement), et à partir des textes individuels et collectifs, ainsi que du Cahier final.

Initiation au système d'information géographique

Atelier intensif d'ouverture / Yvan Okotnikoff

L'objectif de cette semaine thématique est de contribuer à une meilleure connaissance des territoires que l'on habite aujourd'hui : centres gentrifiés, grands ensembles, lotissements sub/périurbains, campagnes...

Quels mécanismes économiques, sociaux, mais aussi culturels (c'est-à-dire relevant de l'ordre des représentations) commandent la répartition des individus dans ces différents types d'espaces ? Quelles formes urbaines correspondent à ces modes d'habiter ? Comment se sont-elles constituées ? Quelles difficultés sociales, économiques et environnementales ces territoires rencontrent-ils ? Quels en sont les potentiels et les perspectives d'évolution ? Avec quels concepts (et quels outils) faut-il appréhender (et intervenir sur) ces espaces ?

Contenu

Afin d'esquisser des réponses à ces questions, la semaine croisera les points de vue de praticiens (architectes-urbanistes) et de chercheurs issus des différentes disciplines de l'urbain (historiens, sociologues, géographes). Après une introduction permettant d'inscrire ces différents types d'espace urbain dans l'ensemble des reconfigurations territoriales produites par l'urbanisation contemporaine, des éclairages spécifiques seront apportés sur quatre grandes catégories de territoires : les centre-ville « gentrifiés », qui sont aujourd'hui réinvestis par une part significative des classes moyennes et supérieures ; les grands ensembles d'habitat social, qui rassemblent plus de six millions de logements collectifs construits en France entre 1955 et 1975 et font l'objet, depuis plusieurs décennies, de politiques publiques « volontaristes » ; les territoires sub- et périurbains, qui accueillent notamment un habitat dispersé où logent près, d'après le dernier recensement de l'Insee, près de seize millions de Français ; les campagnes, enfin, où réside une part toujours plus réduite de la population mais dont l'emprise spatiale demeure forte.

Mode d'évaluation

À l'issue de la semaine, l'évaluation s'effectuera sous la forme d'un exposé oral par groupe d'étudiants sur un sujet donné dès la séance d'introduction. Chaque exposé sera l'occasion de mobiliser/restituer de manière réflexive et critique les éléments d'information et de réflexion accumulés tout au long de la semaine.

Cours ville, paysage, territoire, infrastructure au choix

Cours Magistral

Chaque semestre, les étudiants choisissent un optionnel dans l'offre pédagogique du deuxième cycle ...

- Architecture locale et culture-monde /
- Bidonvilles et habitats précaires / Pascal Joffroy
- Histoire et théorie des infrastructures / Eric Alozno
- Projet urbain et territorial / Guillaume Boubet
- Sociologie urbaine / Bertrand Vallet
- Les leçons du mardi

Représentation et communication du projet urbain

Semaine thématique / Thais de Roquemaurel, Rémy Turquin, Michel Sikorski, Mathilde Cassani, Frits Palmboom, David Enon, Caroline Poulin, Julien Boidot, Ido Avissar, Matin Etienne, Julien Martin

Cette semaine a pour objectif d'explorer la représentation du projet urbain à la fois comme moyen d'analyse du contexte et comme outil de conception. Support actif du dialogue entre les différents acteurs, la représentation manipule des codes spécifiques - distincts de ceux de l'architecture - pour rendre compte notamment des notions d'échelles et de temporalités. Après une mise en perspective historique et théorique, plusieurs conférenciers praticiens (architectes urbanistes, graphistes, etc.) viendront débattre du rôle que joue la représentation dans leurs travaux respectifs. Les enseignements s'articulent donc autour de présentations qui donnent lieu à des débats et à un travail final de synthèse.

Contenu

En début de semaine, un enseignement introductif « une histoire de la représentation dans le champ de l'urbanisme » retrace la généalogie de ses principaux modes « canoniques » et codifiés au cours du temps: le plan, la perspective, la photographie et le photomontage, la coupe, le schéma, le slogan, l'image-référence.

Puis, toute la semaine, l'apport des intervenants et les débats qu'ils suscitent, permettent d'aborder la question de la représentation

du projet urbain à travers les thèmes qui caractérisent directement les problématiques contemporaines :

- représenter les échelles ;
- représenter le temps, les temporalités ;
- représenter l'indéterminé, l'incertain ;
- représenter l'invisible ;
- représenter la nature, le paysage, les écosystèmes ;
- représenter la ville territoire, l'« urbain » ;
- les codes culturels des différents acteurs (habitants, maître d'ouvrage, maître d'oeuvre, etc.).

Mode d'évaluation

À l'issue de cette semaine, l'évaluation s'effectue sous la forme d'un exposé oral d'une quinzaine de minutes, par groupe de 2 ou 3 étudiants.

Concevoir et dessiner les infrastructures

Semaine thématique / Cyril Pressacco, Samuel Maillot, Éric Alonzo, Frédéric Bonnet, Pierre-Alain Trévelo, Etienne Voiriot, David Mangin, Madeleine Masse, Alfred Peter

Durant les dernières décennies, les enjeux de transports sont davantage pensés en termes de « mobilités », qu'en termes d'infrastructures. Or, ces chemins, pistes cyclables, rues, routes, autoroutes, voies ferrées, canaux, etc. restent, de par leur présence physique, des constructions prégnantes dans le paysage et qui déterminent fortement sa structuration et conditionnent sa perception. Ainsi, face à la complexité croissante des situations et des enjeux, l'infrastructure ne peut plus être pensée comme un pur produit des logiques techniques et sectorielles, mais bien comme des objets d'architecture et de paysage : les espaces publics majeurs des territoires urbains. Au-delà, des nouveaux aménagements, il s'agit tout autant d'améliorer, de transformer ou de reconverter les grandes infrastructures déjà là, héritées de la modernité. Toutefois, ces projets ne sont pertinents que s'ils sont instruits des enjeux actuels de la mobilité durable : multi-modalité, auto-partage, circulation automobile apaisée, modes « doux » ou « actifs », géolocalisation, etc.

Contenu

- l'architecture des infrastructures : mise en perspective historique ;
- les mobilités et voirie, panorama des réflexions actuelles de l'État ;
- l'infrastructure viaire au service du projet urbain ;
- les routes, autoroutes et paysage ;
- les mobilités durables ;
- l'infrastructure comme espace public, la leçon de Barcelone.

Mode d'évaluation

A l'issue de cette semaine les étudiants présentent des exposés

Paysage et environnement : un état des lieux théorique

Semaine thématique DSA-DPEA/ Sébastien Marot, Joelle Zask, Matthieu Calame, Philippe Rahm, Pierre Caye, Catherine Mosbach

La montée en régime des préoccupations environnementales et l'explosion des échelles de la réflexion et des projets sur le territoire remettent en question les outils, les méthodes, les références et jusqu'à la notion même d'urbanisme. Pour embrayer sur ces préoccupations, et tenter de contribuer à leur solution ou leur élucidation, les disciplines de projet, et l'architecture au premier chef, sont simultanément contraintes à un mouvement d'ouverture (vers de nouvelles questions, de nouveaux enjeux, de nouvelles pratiques et synergies) et à un mouvement d'introspection (pour aller chercher dans leurs traditions des éléments de jurisprudence susceptibles de les aider à envisager ces nouvelles questions ou ces nouveaux problèmes). Pour le dire de façon plus simple : la crise ou le désarroi environnemental contemporains mettent l'architecture sur la sellette et la contraignent à une rénovation ou une renaissance théorique qui la rende explicite comme art de l'environnement.

Contenu

Cette semaine s'efforcera de proposer un état des lieux des voies et directions dans lesquelles cette rénovation cherche et s'opère aujourd'hui. Les interventions croisent des paysagistes, des urbanistes, des architectes, des théoriciens, etc.

- Questionner la pertinence de la « grande échelle », du paysage ou du territoire, pour aborder les problèmes de l'urbanisme aujourd'hui.

- Mesurer la façon dont les problématiques environnementales font évoluer les enjeux, les méthodes et les outils de l'urbanisme. La dialectique entre architecture et urbanisme s'en trouve-t-elle modifiée ?

- Questionner l'ambition de l'architecture et de l'urbanisme à produire de la diversité, de la variété et de l'identité.

- Analyser les champs ou les cadres théoriques émergeant de la ville ou de la métropole et évaluer leur pertinence pour le projet d'urbanisme.

- Interroger la « surréglementation » ou au contraire la dérégulation comme réponses aux problèmes actuels des villes, des paysages et des territoires et revisiter les traditions et la jurisprudence de nos disciplines, pour y trouver de nouveaux modèles ou de nouvelles références.

- Explorer d'autres disciplines, savoirs ou théories, partenaires ou interlocuteurs susceptibles d'enrichir le projet.

Mode d'évaluation

Note de synthèse et exposé élaboré à partir des différentes contributions et en relation avec les travaux d'atelier démontrant la capacité des étudiants à intégrer dans leur projet urbain les notions développées dans la session de cours. analyse thématique, l'édition de cartes thématiques.

Histoire et devenir des territoires habités

Semaine thématique / Stéphane Füzéssery, Anaïs Collet, Eric Charmes, Renaud Epstein, Max Rousseau, Aurélien Delpirou

L'objectif de cette semaine thématique est de contribuer à une meilleure connaissance des territoires que l'on habite aujourd'hui : centres gentrifiés, grands ensembles, lotissements sub/périurbains, campagnes...

Quels mécanismes économiques, sociaux, mais aussi culturels (c'est-à-dire relevant de l'ordre des représentations) commandent la répartition des individus dans ces différents types d'espaces ? Quelles formes urbaines correspondent à ces modes d'habiter ?

Comment se sont-elles constituées ? Quelles difficultés sociales, économiques et environnementales ces territoires rencontrent-ils ? Quels en sont les potentiels et les perspectives d'évolution ? Avec quels concepts (et quels outils) faut-il appréhender (et intervenir sur) ces espaces ?

Contenu

L'objectif de cette semaine thématique est de contribuer à une meilleure connaissance des territoires que l'on habite aujourd'hui : centres gentrifiés, grands ensembles, lotissements sub/périurbains, campagnes... Afin d'esquisser des réponses à ces questions, la semaine croisera les points de vue de praticiens (architectes-urbanistes) et de chercheurs issus des différentes disciplines de l'urbain (historiens, sociologues, géographes). Après une introduction permettant d'inscrire ces différents types d'espace urbain dans l'ensemble des reconfigurations territoriales produites par l'urbanisation contemporaine, des éclairages spécifiques seront apportés sur quatre grandes catégories de territoires : les centre-ville « gentrifiés », qui sont aujourd'hui réinvestis par une part significative des classes moyennes et supérieures ; les grands ensembles d'habitat social, qui rassemblent plus de six millions de logements collectifs construits en France entre 1955 et 1975 et font l'objet, depuis plusieurs décennies, de politiques publiques « volontaristes » ; les territoires sub- et périurbains, qui accueillent notamment un habitat dispersé où logent près, d'après le dernier recensement de l'Insee, près de seize millions de Français ; les campagnes, enfin, où réside une part toujours plus réduite de la population mais dont l'emprise spatiale demeure forte.

Mode d'évaluation

À l'issue de la semaine, l'évaluation s'effectuera sous la forme d'un exposé oral par groupe d'étudiants sur un sujet donné dès la séance d'introduction. Chaque exposé sera l'occasion de mobiliser/restituer de manière réflexive et critique les éléments d'information et de réflexion accumulés tout au long de la semaine.

Semestre 2

Atelier de projet urbain et territorial Éric Alonzo, Frédéric Bonnet, Christophe Delmar Julien Romane Avec les interventions de : Julien Martin Gwenaëlle d'Aboville	12
Écrire et argumenter autour du projet urbain Julie André-Garguilo, Paul Bouet	3
Cours ville, paysage, territoire, infrastructure au choix Luc Baboulet Sébastien Marot Bertrand Vallet ...	3
Apprendre des situations construites, voyage d'étude à l'étranger Eric Alonzo Frédéric Bonnet	3
Économie urbaine Mathieu Delorme, Thierry Simoulin, Vidal Benchimol, Victor Massias	3
Écologie urbaine Thibault Barbier, Grégory Gendre, Thierry Maytraud, Audrey Muratet, Germain Meulemans, Florian Dupont	3
Projet urbain : actualités et procédures Gwenaëlle d'Aboville, Ariella Masboungi, Jean-Yves Chapuis, Jean Badaroux, Claire Schorter, Olivier Clodong, Grégory Gendre, Pascale Hanneltel	3

Total : 30

Semestre 2

Atelier de projet urbain et territorial

Atelier de projet / Éric Alonzo, Frédéric Bonnet, Stéphane Füzéssery, Christophe Delmar, Julien Martin

Cet atelier de projet a pour objectif d'enseigner le projet urbain, territorial et de paysage comme démarche cognitive et projectuelle dans un processus itératif qui doit :

- intégrer la notion des temporalités multiples,
- se comprendre comme une démarche collective à laquelle collabore une multiplicité d'acteurs avec leurs stratégies propres,
- envisager simultanément différentes échelles, des formes urbaines et architecturales.

Il s'agit de former à la « complexité » en intégrant le fait que « projet et analyse » procèdent d'une même démarche insécable, qui évolue en fonction des allers-retours obligatoires entre programme, site et projet.

L'incitation à mener une réflexion sur les modes de représentation du projet urbain qui ne peuvent être ceux du projet d'architecture, constitue également l'un des axes de cet enseignement.

Contenu

Cet enseignement constitue la « toile de fond » de la formation. Globalement, trois semaines sur quatre lui sont dédiées.

À chaque semestre, la promotion est structurée en groupes de trois à quatre étudiants affectés à la réalisation d'une étude. Comme

l'atelier s'étend sur deux semestres, chaque étudiant participe donc à deux études successives au sein d'un groupe renouvelé d'un semestre à l'autre.

Les rencontres avec les enseignants ont lieu généralement une fois par semaine sous la forme de séances de « présentation/rendu d'étape » qui réunissent toute la promotion (une à deux par mois) ou bien sous la forme de séances de suivi « sur table » par groupe de projet.

Trois fois dans le semestre, l'atelier accueille les commanditaires des études : lors de la présentation/lancement de l'étude, du jury intermédiaire et du jury final. Du reste, pour les jurys, des enseignants et personnalités extérieures sont également invités.

Par ailleurs, une partie du temps de cet enseignement est consacré au déplacement des étudiants sur les sites d'études.

Travaux requis

En fonction des phases d'élaboration du projet et des thèmes liés aux différentes études, des « experts » (géographes, agronomes, ingénieur, etc.) interviennent dans l'atelier de projet pour des séances de travail, au côté des étudiants sur des sujets particuliers. Au démarrage de l'atelier, un enseignement sur « l'information géographique au service du projet urbain et de territoire » est dispensé. Plus que jamais l'architecture et l'urbanisme lient les sciences de l'information et du savoir à celles du territoire et de l'espace allant jusqu'à l'organisation des données sous forme de projets de paysage de données et autre « datascares ». Les architectes-urbanistes se trouvent confrontés à un territoire recomposé, complexifié, transformé par les bases de données numériques. La formation dispensée dans le DSA s'inscrit dans ce cadre en insistant sur l'outil de projet généralement nommé système d'informations géographiques (SIG). Les SIG manient une information géographique et ont pour but de mettre en relation des informations topologiques, sémantiques, géométriques afin d'identifier, de structurer, de simuler et de cartographier des résultats, esquisses, analyses, etc. Pour cela, il n'existe pas de système universel, le plus important est d'adapter le SIG au projet à travers la sélection des données, la qualité des données, la structuration du modèle de données. Au-delà de la connaissance des fonctionnalités d'un logiciel, l'intérêt de cet enseignement est de revenir sur les logiques induites par l'utilisation d'information géographique et ses limites. Les questions de projection, les règles de cohérence entre les données, la modélisation et les spécificités de l'information propre à chaque base de données sont des notions abordées dans un enseignement réalisé sous forme de pédagogie active basée sur une pratique importante.

Mode d'évaluation

Le travail effectué dans cet enseignement est évalué en fin de semestre par les enseignants de l'atelier à partir de la restitution de l'étude sous la forme du « Cahier » rassemblant textes et éléments graphiques. Finalisé une semaine après la soutenance orale, ce document laisse la possibilité aux étudiants d'amender le travail suite aux échanges qu'ils ont eu avec le jury. Bien entendu cette note est pondérée, par l'évaluation en continue et l'avis des membres du jury sur la présentation orale.

Écrire et argumenter autour du projet urbain

Travaux dirigés / Paul Bouet, Julie André-Garguilo, Julien Martin

L'atelier d'écriture est consacré à la question de la mise en forme des idées et de la structuration des arguments qui sous-tendent les projets urbains. Son objectif est d'aider les étudiants à réfléchir aux enjeux de leurs projets, puis à savoir en présenter/expliciter de manière claire et convaincante les principales intentions et/ou orientations. Cet atelier a pour objectif de faire émerger une production de connaissance pouvant évoluer vers un travail plus spécifique d'une recherche dite « appliquée » et d'accompagner les étudiants qui souhaiteraient poursuivre, dans un deuxième temps, certaines de leurs investigations liées au projet dans le cadre d'une thèse de doctorat. Parallèlement, cet enseignement est destiné à approfondir le savoir-faire des architectes et des paysagistes en matière de communication visuelle au travers des différents médias de représentation : panneaux, diaporama, livret, etc. Les savoirs et les outils du design graphique sont mis au service de l'organisation du récit et de l'explicitation des idées.

Contenu

Il s'articule autour de deux « moments » pédagogiques :
Élaboration des Cahiers
L'atelier d'écriture vise tout d'abord à accompagner les étudiants dans l'élaboration de leurs Cahiers de projet. Ceux-ci sont reproduits avec une maquette commune à l'École d'architecture de la ville & des territoires et remis aux commanditaires de chaque étude. Ils ont pour but de présenter les projets de manière claire et synthétique, et de préciser dans quel cadre théorique et pratique, ils ont été réalisés.

Parallèlement à la réalisation des projets eux-mêmes, l'élaboration des Cahiers se déroulent en trois temps :

1. Analyse de la commande, identification des enjeux et prise de position théorique : Le démarrage des études est l'occasion d'interroger la commande initiale, d'identifier les grands enjeux de l'étude et, le cas échéant, de prendre position – y compris de manière théorique – sur les grandes orientations qui pourront être données au projet. Ce travail préparatoire prend la forme d'un premier texte synthétique et individuel étayé par une bibliographie en résonance avec les enjeux de l'étude. Une attention particulière est portée à la capacité de chaque étudiant à interroger de façon critique la commande et à expliciter, à partir d'un corpus de référence librement constitué, les futures orientations – y compris théoriques – de l'étude.

2. Présentation/explication du projet : L'avancement de chacune des études et la préparation des jurys (intermédiaire, final) conduisent ensuite chaque groupe d'étudiants à expliciter sa démarche de projet et à en expliquer les orientations et les enjeux. Ce travail de nature discursive, collectif cette fois, prend la forme d'un texte argumenté présentant chaque projet – texte qui pourra servir de « point de départ » à la présentation orale au moment des jurys, mais ne devra pas se confondre avec elle. Une grande attention est apportée à la clarté de l'énonciation, à la précision du vocabulaire employé, à la rigueur de l'argumentation ainsi qu'à la capacité de chaque groupe à privilégier la démonstration sur la description et à dégager des enjeux de portée générale.

3. Finalisation/formalisation des Cahiers : La semaine qui suit immédiatement le jury final est consacrée à la finalisation et à la formalisation des Cahiers. Une grande attention est portée à la qualité des textes – sur le fond comme sur la forme – ainsi qu'à la pertinence du rapport textes/images. Les Cahiers de projet ne devront pas se contenter d'une présentation argumentée des projets. Ils devront être fondés sur une problématique clairement énoncée – positionnement théorique, réflexion méthodologique ou épistémologique, hypothèses ou prolongements possibles. Les enseignants accompagneront ainsi les étudiants dans l'élaboration conjointe de leur maquette graphique et dans la finalisation des textes introduisant et expliquant les projets.

Mode d'évaluation

L'évaluation se fait sous la forme d'un contrôle continu (assiduité et engagement), et à partir des textes individuels et collectifs, ainsi que du Cahier final. Au semestre 3, l'évaluation est faite par le jury final de la formation sur la base du mémoire de mise en situation professionnelle et de sa soutenance orale.

Cours ville, paysage, territoire, infrastructure au choix

Cours Magistral

Chaque semestre, les étudiants choisissent un optionnel dans l'offre pédagogique du deuxième cycle ...

- Architecture et arts de l'environnement / Sébastien Marot
- Sociologie urbaine / Bertrand Vallet
- Théorie de l'architecture et du territoire / Luc Baboulet

Apprendre des situations construites

Voyage d'études à l'étranger / Éric Alonzo,
Frédéric Bonnet

Cet enseignement s'inscrit dans le prolongement de celui de l'intensif d'ouverture qui alterne TD, visites de sites en Île-de-France, à Nantes, carnet de voyage à la main. Il s'agit donc en partie de vérifier et d'approfondir les méthodes acquises.

Au second semestre, il s'agit de se rendre dans une grande ville occidentale dont l'histoire et l'actualité urbanistique peut constituer une « leçon » pour les étudiants du DSA d'architecte-urbaniste.

Il s'agit en général de visiter une grande métropole européenne qui a sédimenté de nombreuses réalisations « exemplaires » au XXe et XXIe siècle afin d'appréhender et comprendre sa réalité urbaine et territoriale actuelle. Après une parenthèse de deux ans à Santiago du Chili (dans le cadre d'un partenariat), le cycle enclenché avec Barcelone, Amsterdam/Rotterdam, Berlin, a repris avec New-York.

Contenu

En amont, la préparation du voyage par les enseignants associe les étudiants et une ou plusieurs conférences sont organisées à l'École d'architecture par des spécialistes de la ville en question (exemples : Florian Hertweck pour Berlin, Jean-Louis Cohen pour New York).

Durant le voyage, les deux-tiers du programme sont entièrement consacrées (soirées incluses parfois) aux visites en groupe et à la rencontre des intervenants locaux. Si ces journées – souvent au rythme du « pas de course » – permettent de prendre connaissance d'un très grand nombre de situations et réalisations architecturales, urbaines et territoriales, elles ne sont pas toujours propices à la compréhension approfondie.

C'est la raison pour laquelle les derniers jours du voyage sont consacrés au retour sur certains lieux – la plupart visités une première fois par l'ensemble du groupe – afin de les comprendre plus finement.

Les carnets de voyage : Par équipes de deux, les étudiants choisissent le site ou les sites (ce peut être une comparaison) en accord avec les enseignants. Sur le mode du carnet de voyage, réalisé in situ, les étudiants doivent situer leur objet dans la métropole, l'analyser selon tous les critères qu'ils jugent pertinents (densité, usages, échelles, etc.),

et, enfin, en tirer un « enseignement », sinon une problématique. Concernant les modalités du rendu, il est demandé de restituer cette étude, sur format A4 maximum, par l'écrit et le dessin légendé, en utilisant les modes de représentations adaptés à chaque élément du propos : schémas, plans, coupes, perspectives, axonométries, diagrammes, etc.

Au cours des journées dédiées à ce travail, une séance de correction intermédiaire est organisée par les enseignants.

L'essentiel du travail doit être achevé à la fin du séjour. Seuls quelques compléments mineurs de mise en forme (assemblage, photocopies, etc.) sont autorisés au retour du voyage, avant la restitution à l'enseignant pour l'évaluation.

Au retour, ces « carnets de voyage » sont enfin rassemblés dans un recueil, accompagné du programme du voyage mis à jour, et diffusé au sein de l'École. Il rend compte du travail mené par les étudiants du DSA constitue une ressource pour l'organisation des voyages futurs organisés par d'autres enseignants de l'École.

Mode d'évaluation

Notation des « carnets de voyage » pondéré par l'investissement dans la préparation du voyage.

Économie urbaine

Semaine thématique / Mathieu Delorme, Thierry Simoulin, Vidal Benchimol, Victor Massias

Contrainte financière, incertitude de commercialisation, dureté foncière, dépollution, travaux en milieu habité... la vérification de la faisabilité économique d'une opération ne peut plus succéder au processus de conception. Elle doit y être totalement intégrée, négociée à chaque instant. Loin de marginaliser le concepteur-urbaniste, cet enjeu le replace au contraire au cœur de la conduite du projet urbain : de nouveau modèle convoquant simultanément les champs économique, partenarial et spatial sont à inventer.

Pour se faire, la semaine intensive « économie urbaine » vise à doter l'étudiant d'une bonne maîtrise des logiques de faisabilités opérationnelles et financières d'un projet urbain :

- comprendre le modèle économique classique d'une opération urbaine (acteurs, bilans...)
- explorer les innovations opérationnelles actuelles (leviers d'optimisations, nouveaux acteurs, outils de négociation, finance responsable, comptabilité carbone...)
- concevoir un montage urbain expérimental dans le cadre de l'atelier de projet du semestre sur une thématique d'actualité

Contenu

Grandes lignes thématiques du programme

- présentation des grandes familles d'acteurs qui constituent la chaîne de l'immobilier (collectivité locale, aménageur, promoteur, investisseur, habitant, usager)
- présentation de la chaîne des bilans (aménageur, promoteur, investisseur)
- analyse des leviers d'actions dans l'optimisation d'une opération urbaine: forme urbaine, foncier, stationnement, dépollution, phasage, raisonnement en coût global, etc.
- présentation des nouvelles pratiques opérationnelles et financières de la fabrique de la ville
- illustration de démarches partenariales par couple d'acteurs (aménageur-promoteur, promoteur-investisseur...) mais également dans le cadre de la conduite d'un projet urbain global (management du process par le concepteur-urbaniste)
- simulation de la mise en oeuvre opérationnelle et financière d'un programme spécifique sera l'occasion de consolider le projet de semestre (enrichissement de la dimension

expérimentale et enrichissement de sa portée critique).

Mode d'évaluation

Note illustrée de stratégie économie de projet.

Écologie urbaine

Semaine thématique / Thibault Barbier, Grégory Gendre, Thierry Maytraud, Audrey Muratet, Germain Meulemans, Florian Dupont

La modernité nous a fait passer d'un processus spontané d'organisation et de fonctionnement des écosystèmes, régis par les cycles naturels, à un processus dominé, construit et géré par l'Homme. S'insérer dans un lieu, s'intégrer dans un milieu « sans casser la machine » est une alchimie conceptuelle et technique délicate. Repenser la synergie avec le vivant, le climat, le sol est l'enjeu que doit relever le concepteur-urbaniste pour accompagner la perpétuelle et nécessaire évolution du milieu « naturel » humain : la ville. La semaine intensive « écologie urbaine » vise à apporter à l'étudiant un nouvel éclairage sur les interactions du monde vivant avec les milieux de vie pour une approche du projet urbain mieux mesurée : Elle prendra appui sur :

- la présentation de méthodes de prise en compte des ressources naturelles tel que le soleil, le vent, la pluie, les sols, le végétal, l'animal...
- l'illustration de pratiques d'ingénierie écologique en cours à différentes échelles du projet urbain : de la stratégie territoriale à la maîtrise d'oeuvre urbaine,
- l'élaboration par l'étudiant d'une stratégie de gestion d'une ou plusieurs ressources naturelles dans le cadre de l'atelier de projet du semestre.

Contenu

Dans un premier temps :

- décomposition de l'entité « nature » en sous « facteurs imbriqués » biotiques (végétale, animal, humain) et abiotiques (sol, climat).

Chaque facteur sera présenté d'une façon synthétique (notions clés) et illustrée

(pratiques vertueuses) pour faciliter une appropriation dans la démarche de projet

- présentation des principaux concepts et acteurs régulateurs et d'exemples de leur mobilisation dans une approche de projet
- introduction de la notion de « services écosystémiques » et des nouveaux acteurs associés (Agence de la biodiversité, banque de compensation, fond d'investissement, agence de notation, etc.)

Dans un deuxième temps :

- intervention d'experts pour illustrer de nouvelles pratiques opérationnelles d'écologie urbaine dans le cadre d'opérations territoriales et urbaines emblématiques

- intervention d'acteurs impliqués dans l'approche économique des écosystèmes
- Dans un troisième temps :

- atelier de travail pour la conception d'un ensemble de pratiques écologiques et de principes de gestion -écosystémique appliqués au projet urbain du semestre.

Mode d'évaluation

Note illustrée (cinq pages maximum) d'écologie urbaine appliquée au projet. Celle-ci devra développer un point de vue critique et détaillera les pistes de projet à mettre en oeuvre au regard de la ressource naturelle choisie.

Projet urbain : actualités et procédures

Semaine thématique / Gwenaëlle d'Aboville, Ariella Masbounji, Jean-Yves Chapuis, Jean Badaroux, Claire Schorter, Olivier Clodong, Grégory Gendre, Pascale Hanneltel

Cette semaine consacrée à l'urbanisme opérationnel vise à expliciter la mécanique du projet urbain en tant que stratégie pensée et dessinée de la ville, déduite de chaque contexte (territorial, social et politique), portée par un réseau d'acteurs, réalisée grâce à une procédure et des financements, adressée aux usagers.

La compréhension du contexte, des jeux d'acteurs et la formulation d'une stratégie conditionnent le choix de procédures et de modes de financement associés qui en retour déterminent la conduite de projet. Savoir les mobiliser au mieux sans perdre de vue ni le sens du projet ni le rôle propre de l'architecte-urbaniste est une compétence déterminante. Comprendre cela, c'est esquisser des pistes, à la fois en termes de savoir-faire et de savoir-être.

Au cours de la semaine, on veillera à transmettre des connaissances sur les responsabilités des différents acteurs, les types de procédures mobilisables et les financements associés. Les rencontres avec plusieurs maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et partenaires permettront de sérier les natures de projet, de s'exercer à décrypter les contextes et configurations de projet, mais aussi d'interroger les concepteurs sur l'ajustement de leur posture professionnelle dans le champ d'exercice de leur métier.

Contenu

- Les différentes natures du projet urbain en fonction des échelles, des contextes géographiques et des situations sociales particulières ;

- La façon de formuler une stratégie de projet en fonction de l'analyse de ces contextes, le rôle de cette stratégie dans la conduite du projet et comment l'architecte-urbaniste la porte et la formalise.

- Une méthode pour cartographier les acteurs et trouver un juste positionnement comme architecte-urbaniste : qui affirme la vision ? qui décide ? qui contrôle ? qui paye ? qui contribue ?

La compréhension des différentes procédures au service du projet, des acteurs et des financements associés.

- La présentation de plusieurs projets par des maîtres d'ouvrage (privé ou public), un exemple d'expérience européenne, deux visites d'opération avec des concepteurs et aménageurs en Ile de France.

Mode d'évaluation

L'évaluation est faite sous la forme d'une cartographie des acteurs, d'un récit prospectif et d'une vidéo de présentation du projet en cours au DSA.

Semestre 3

ECTS
20

Mise en situation professionnelle : suivi, encadrement, rédaction du mémoire

Soutenance orale devant le jury

10

Total : 30

Semestre 3

Rédaction du mémoire : Écrire et argumenter autour du projet urbain

Travaux dirigés / Julie André-Garguilo, Stéphane Fuzessery, Paul Landauer, Julien Martin

La formation se conclut par un semestre de mise en situation professionnelle (MSP) qui consiste en un travail encadré sur des missions en rapport avec l'urbanisme, en France ou à l'étranger, dans une structure externe à l'école : agences d'architecture, d'urbanisme, de paysage, de design, bureaux d'études, services de l'État (SDAP, DDT, etc.), services techniques de collectivités locales, CAUE, OPAC et offices HLM, SEM, EPA, organisations non gouvernementales, etc. Articulation entre la formation universitaire et la carrière d'architecte-urbaniste, la MSP doit offrir à l'étudiant l'occasion de tester et de valider les connaissances acquises au cours de la formation. Elle lui permet également de compléter sa formation en approfondissant certains domaines et en expérimentant des modes d'exercices professionnels spécifiques.

Contenu

La MSP donne lieu à la production d'un mémoire problématisé de 30 à 40 pages environ (hors annexes) qui s'appuie une restitution critique et réflexive de cette expérience professionnelle. Pour son élaboration, l'étudiant bénéficie de l'encadrement de l'enseignement « Écrire et argumenter autour du projet urbain » et d'un directeur d'études, enseignant de l'école.

Mode d'évaluation

L'atelier d'écriture vise tout d'abord à accompagner les étudiants dans la rédaction des mémoires de mise en situation professionnelle. Ces mémoires doivent rendre compte de la capacité des étudiants à mettre en perspective leur expérience en milieu professionnel (agence d'urbanisme, collectivité territoriale, société d'économie mixte d'aménagement, etc.) et à se positionner plus clairement dans l'énoncé d'une pratique d'architecte-urbaniste.

Les problématiques pourront porter aussi bien sur les conditions de la pratique professionnelle que sur les engagements propres aux projets, qu'ils soient d'ordre théorique, méthodologique ou programmatiques.

Le dernier semestre offre ainsi à l'étudiant l'occasion de tester et de valider les connaissances acquises au cours de la formation avec la rédaction du mémoire de mise en situation professionnelle. Durant cette période, à deux reprises, les étudiants sont invités à confronter leurs expériences professionnelles sous forme de tables rondes. Après quoi, ils bénéficient d'un suivi individuel, encadré par un directeur de mémoire. Cette production donne lieu à une soutenance orale publique devant le jury de la formation

Oral et soutenance : Écrire et argumenter autour du projet urbain

Travaux dirigés / Rémi Ferrand, Éric Alonzo, Paul Landauer, David Enon, Gwenaëlle d'Aboville

La formation se conclut par une soutenance orale devant le jury de la formation. L'étudiant est invité à présenter son mémoire. Il s'agit de résumer son propos en mettant en avant les points saillants de ce travail. Il doit aussi faire part de la réflexion personnelle que la MSP a permis de développer, de sa capacité à mettre en perspective son expérience en milieu professionnelle et son positionnement dans l'énoncé d'une pratique d'architecte-urbaniste.

Contenu

Le diplôme de spécialisation et d'approfondissement est délivré sur proposition du jury. Il est délivré après la validation de toutes les unités d'enseignement constitutives de la formation. L'administration délivre alors une attestation de diplôme (après contrôle du cursus) qui lance alors le processus de certification du parchemin. Les diplômes doivent être cosignés par deux ministères, une période de 2 à 6 mois peut être nécessaire.

Synopsis de la formation

Semestre 1

Unité d'enseignement - Projet **15 ects**

Atelier de projet urbain et territorial 9 ects

Apprendre des situations construites, atelier intensif d'ouverture 3 ects

Écrire et argumenter autour du projet urbain 3 ects

Unité d'enseignement - Savoir et savoir-faire liés à l'urbanisme **15 ects**

Cours ville, paysage, territoire, infrastructure au choix 3 ects

Semaines thématiques :

Représentation du projet urbain (octobre) 3 ects

Concevoir et dessiner les infrastructures (novembre) 3 ects

Paysage et environnement (décembre DSA/DPEA) 3 ects

Histoire et devenir des territoires (janvier) 3 ects

Semestre 2

Unité d'enseignement - Projet **15 ects**

Atelier de projet urbain et territorial 12 ects

Écrire et argumenter autour du projet urbain 3 ects

Unité d'enseignement - Savoir et savoir-faire liés à l'urbanisme **15 ects**

Cours ville, paysage, territoire, infrastructure au choix 3 ects

Apprendre des situations construites, voyage d'études à l'étranger 3 ects

Semaines thématiques :

Économie urbaine (janvier) 3 ects

Écologie urbaine (avril) 3 ects

Projet urbain : actualités et procédures (juin) 3 ects

Histoire de la construction et des techniques 3 ects

Semestre 3

Unité d'enseignement - Mise en situation professionnelle **30 ects**

Écrire et argumenter autour du projet urbain 20 ects

Écrire et argumenter autour du projet urbain 10 ects

Cursus ouvert à la formation professionnelle continue

Type de formation

Qualifiante

Intitulé de la certification

Diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture – mention architecture et projet

Prérequis

Etre titulaire d'un diplôme d'architecte (diplômé par le gouvernement ou diplôme d'État d'architecte) ou d'un diplôme équivalent français ou étranger admis en dispense ou en équivalence) ou un diplôme de paysagiste.

Durée et volume d'heures

18 mois réparti sur 3 semestres

1800 heures dont 900 heures encadrées et 900 heures de travail personnel (dont une mise en situation professionnelle au semestre 3)

Modalités et délais d'accès

Après le processus de sélection, les candidats sont informés de leur admission deux mois avant le début de la formation.

Tarifs

1992 euros TTC au total (soit 1500 euros TTC la 1re année et 492 euros TTC la 2e année).

Contacts : Patricia Coudert & Nathalie Guerrois

Méthodes mobilisées

Une salle dédiée à la formation équipée de matériels réservés aux apprenants (poste informatique, vidéoprojecteur, écran de projection, serveur, multocopieur et salle de correction, etc.)

Modalités d'évaluation

Chaque composante de la formation possède des modalités d'évaluation définies et consignées dans ce document.

Lieu de formation

École nationale supérieure d'architecture à Paris-Est, 12 avenue Blaise Pascal, 77420 Champs-sur-Marne.

L'École est un établissement recevant du public (ERP) conforme aux règles d'accessibilité. Ces accès concernant tout type de handicap (moteur, visuel, auditif, mental ...).

Livret des études
École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est
Ministère de la Culture
Membre fondateur
de l'Université Gustave Eiffel
12 av. Blaise-Pascal
77420 Champs-sur-Marne
+33 (0)1 60 95 84 00
paris-est.archi.fr